

Les performances du tri des emballages de la région Occitanie progressent en 2020 malgré la crise

Elles augmentent de 15% (emballages légers) dans l'Hérault, un département où le tri se simplifie depuis 2019.

En 2020, chaque habitant de la région Occitanie a trié en moyenne 70,8 kg d'emballages ménagers et de papiers, une performance proche de la moyenne nationale (69,8 kg/habitant). Ces résultats s'inscrivent dans le contexte d'une année inédite de crise sanitaire qui a bousculé les habitudes de vie et de consommation des Français.

Le tri poursuit sa progression en région Occitanie, mais quelques disparités entre départements

En 2020, le geste de tri des 5,8 millions d'habitants de la région Occitanie a permis de recycler 329 000 tonnes d'emballages ménagers et 109 000 tonnes de papiers. Globalement, les tonnes d'emballages recyclés progressent de 3% par rapport à 2019. Le tonnage de papiers est pour sa part en recul (-7%) par rapport à 2019.

Les performances du verre, bien qu'évoluant plus (+4%) que la moyenne nationale (+3%), restent très légèrement en retrait sur la région. La quasi-totalité des départements évoluent à la hausse, dont certains comme la Haute-Garonne (+7%). Cette hausse s'explique notamment par le report du verre issu du secteur CHR (cafés hôtels restaurants) sur la consommation domestique pendant les phases de confinement. Également, la plus forte affluence en 2020 dans les départements touristiques de la Région (résidences secondaires pendant le confinement, littoral, et tourisme vert pendant la période estivale) a impacté positivement ces tonnages.

S'agissant des **performances des emballages légers**, elles restent dans la moyenne nationale avec une évolution assez faible (+1%), masquant toutefois de fortes disparités entre départements.

Certains départements, à savoir ceux qui ont connu des périodes de fermetures de centre de tri et de suspension du service de collecte pendant la 1^{ère} phase de confinement, évoluent à la baisse (Gers, Hautes Pyrénées, Pyrénées Orientales, Haute Garonne).

A l'inverse, d'autres départements progressent malgré la crise, en lien avec le démarrage des extensions de consignes de tri (Hérault), des optimisations de collecte (Ariège), ou encore la modernisation de centres de tri (Lot).

Concernant l'évolution des **performances papiers**, elles sont globalement en recul (-7%) dans les 2/3 des départements. Elles suivent les tendances nationales de consommation à la baisse des papiers renforcées par les effets de la crise sanitaire (arrêt de la diffusion de la publicité pendant le 1^{er} confinement, secteur tertiaire en télétravail...).

L'effet positif du déploiement de la simplification du geste de tri se poursuit sur l'ensemble du territoire national

Depuis 10 ans, le bac de tri s'est progressivement ouvert à tous les emballages en plastique, grâce à la simplification du geste de tri, effective pour 50% des Français depuis fin 2020, permettant ainsi de collecter et de recycler davantage d'emballages ménagers.

Dans la région Occitanie, à fin 2020, 7 départements avaient étendu leurs consignes de tri à 100% ou quasi 100% de leur population : Aude, Gers, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales et Tarn et Garonne.

Fin 2021, ce sera 62% de la population régionale qui sera engagée dans la simplification du geste de tri avec l'engagement notable en fin d'année des départements de l'Aveyron et de l'Ariège grâce à la modernisation de leurs installations de tri départementales.

La majorité des autres municipalités n'ayant pas encore mis en place la simplification du geste de tri ont engagé des projets en vue de le faire en 2022 conformément à l'exigence réglementaire. C'est notamment le cas de l'agglomération de Béziers qui démarrera dès début 2022 cette simplification. Et cela fonctionne : dans les villes où le tri est simplifié, on recycle 3,6 kg d'emballages légers de plus par an et par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5 kg d'emballages en plastique supplémentaires.

Dans la mesure où la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages en plastique, elle s'accompagne en parallèle du développement de filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux pas ou peu recyclés et de travaux d'éco-conception pour les emballages non recyclables. Ainsi, en 2020, la part des emballages plastiques recyclables a augmenté, elle est passée de 50% à 65%. En parallèle, 15% bénéficient de filières en construction et de nouveaux débouchés actuellement en cours de développement, et les 20% restants doivent faire l'objet de nouveaux travaux d'éco-conception en vue de leur transformation ou de leur suppression.

La région Occitanie, un laboratoire des enjeux de demain

Grâce à la mise en œuvre de nombreux projets innovants, d'expérimentations et de politiques incitatives, la région Occitanie est un laboratoire des enjeux de demain. En effet, les collectivités mais également d'autres acteurs développent des initiatives vertueuses en matière de collecte, de tri et de recyclage.

Deux projets régionaux sont notamment lauréats aux **AMI collecte innovante** :

- Projet Reco City au Grand Narbonne (11), avec l'installation de deux RVM (Reverse Vending Machine - automates de collecte) pour améliorer le tri des canettes et bouteilles en plastique auprès de la cible touristique et locale depuis juillet. Une récompense est versée à l'association des Sauveteurs en Mer pour chaque dépôt.
- Projet Unico en cours de déploiement sur le territoire du Sicoval (31), avec le test d'un logiciel d'optimisation des tournées qui intégrera les demandes de collecte de certains usagers.

2 projets régionaux sont également lauréats de la 1^{ère} phase de l'**AMI Hors-Foyer** lancée par Citeo :

- L'Université Fédérale de Toulouse Midi Pyrénées (31) pour poursuivre la récente mise en place du tri sélectif notamment en accompagnant les étudiants par une communication et sensibilisation adaptées.
- La communauté d'agglomération du Pays de l'Or (34) avec un projet d'installation de corbeilles de collecte sélective dont certaines corbeilles solaires compactrices en vue d'améliorer le captage des emballages auprès de la cible touristique.

D'autres projets devraient voir le jour dans le cadre de la seconde phase de cet appel à manifestation d'intérêt lancé par Citeo. Verdict début 2022 !

Enfin, **4 projets régionaux** sont lauréats de l'**AMI réemploi verre**, et sont en phase de mise en œuvre :

- 2 projets portant sur le réemploi des bouteilles en verre : Consign'Up (31) et Oc'Consigne (34)

- I projet concerne le réemploi d’emballages en verre dans la restauration à emporter : En Boite Le Plat (31)
- le projet Ibbeo (82) concerne le réemploi des emballages en verre dans le secteur cosmétique

Les chiffres clés du tri

Au niveau national

En 2020, en France, chaque habitant a trié en moyenne 69,8 kg d’emballages ménagers et papiers :

- 18,2 kg/habitant d’emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 33,3 kg/habitant d’emballages en verre
- 18,3 kg/habitant de papiers

Région Occitanie

En 2020, dans la région Occitanie, chaque habitant a trié en moyenne 70,8 kg d’emballages ménagers et papiers :

- 19,2 kg/habitant d’emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 33,0 kg/habitant d’emballages en verre
- 18,6 kg/habitant de papiers

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l’impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l’urgence écologique et accélérer la transition vers l’économie circulaire, Citeo s’est fixé 5 engagements : réduire l’impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l’économie circulaire et l’écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d’aujourd’hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l’impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l’entreprise, de l’échelle locale à l’international ; cultiver l’engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d’euros pour développer l’éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd’hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact presse

Dany Guilbaud

Lamérie & Associés pour Citeo

Tél. : 06 87 58 65 96 - 02 51 24 25 26

citeo.regions@lamerie-rp.fr